COURSAN

ASSOCIATION. Avec plus de 640 adhérents et 29 sections, elle reste la plus importante association de la ville. Elle va sur ses 50 ans.

La Maison des Jeunes à un tournant de son avenir

Pour sa 46e assemblée générale, la MJC a de quoi se réjouir. Elle a pu redresser la barre financièrement grâce aux efforts du conseil d'administration et la compréhension des adhérents, soumis a quelques hausses, et aussi au soutien inconditionnel de la ville de Coursan, la solidarité du réseau MJC Audois et de la MJC de Narbonne. La mise en sommeil de certaines activités, l'augmentation encore insuffisante du bénévolat et une meilleure communication, là aussi encore insuffisante mais en bonne voie, viennent expliquer également ce redressement financier qui était nécessaire à sa survie.

Les responsables à la tribune.

Changement de lieu ?

Cependant des locaux vétustes et impossibles à rendre conformes aux normes, le déplacement du centre de loisirs, heureusement remis a flot avec l'aide de la ville et aujourd'hui absent de la MJC, tout comme pas mal d'activités, ont fait que la vie semble figée en ces lieux où la maison se trouve pourtant depuis 46 ans. S'installer aux Halles comme le propose la ville avec la bibliothèque, attendre quelques années un nouveau pôle culturel neuf (pas encore programmé), la question reste posée. Si les bases construites il y a presque 50 sont bonnes, la MJC doit croire en son avenir. En effet, l'intense activité des 29 sections détaillées longuement et méthodiquement est porteuse d'espoir. Néanmoins celle du renouvellement du conseil d'administration, qui a vu seulement deux nouvelles personnes élues, l'est beaucoup moins et pose questions. Le centre de loisirs, qui est le seul à Coursan, est une activité nécessaire. Mais son fonctionnement doit s'améliorer encore et il reste d'une importance sociale majeure et importante.

Enfin, la MJC a participé comme elle peut à la vie associative, sportive et culturelle de la ville grâce à sa diversité et l'action de bénévoles qui sont encore et toujours les piliers d'une association même très grande.

L'intervention de Daniel Jean-Pierre, directeur régional du réseau MJC, qui a félicité le conseil d'administration pour les gros efforts faits, encourage également la structure à croire en son avenir. C'est le maire, Édouard Rocher, qui a conclu cette assemblée en précisant et détaillant les positions de la ville notamment sur l'aide à l'ALSH qui ne doit pas disparaître, le problème des locaux et la proposition faite avec les Halles qui est à l'heure actuelle réaliste. Le maire croit aussi en l'avenir de la MJC et a rappelé que la municipalité sera toujours aux côtés de la structure.